

Lors d'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Les Méchins tenue à la salle municipale, le lundi 17 novembre 2014 à 19h30 et convoquée par écrit le 12 novembre 2014, à laquelle étaient présents :

Monsieur Alain Dugas, maire
Monsieur Clément Marceau, conseiller au siège # 2
Monsieur Gaston Bouchard, conseiller au siège # 3
Monsieur Marcel Guillemette, conseiller au siège # 4
Monsieur André Isabel, conseiller au siège # 5
Monsieur Benoît Frenette, conseiller au siège # 6

Madame Lyne Fortin Directrice générale et secrétaire-trésorière, était aussi présente.

Conseiller au siège # 1 : Vacant.

Formant quorum sous la présidence de M. Alain Dugas maire, la séance débuta.

2014-284 AVIS AU CONSEIL D'UN POSTE VACANT SUITE À LA DÉMISSION DE M. ROSAIRE GAUTHIER CONSEILLER AU SIÈGE NO. 1.

Mme Lyne Fortin directrice-générale et secrétaire-trésorière avise le conseil qu'il y a un poste vacant au conseil municipal de Les Méchins (Conseiller siège no. 1), suite à la démission de M. Rosaire Gauthier en date du 12 novembre 2014.

Mme Lyne Fortin avise le conseil municipal qu'il devra avoir une élection partielle pour combler le poste de conseiller siège numéro 1, dans les quatre mois suivant le présent avis. Le scrutin pour combler ce poste se tiendra dimanche le 15 mars 2015.

2014-285 LE CONSEIL MUNICIPAL PREND CONNAISSANCE DE L'AVIS DE LA DG SUITE À LA DÉMISSION DE M. ROSAIRE GAUTHIER CONSEILLER AU SIÈGE NO. 1.

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Gaston Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le conseil municipal a pris connaissance de l'avis de la Directrice générale que le poste de conseiller siège numéro 1 est vacant suite à la démission de M. Rosaire Gauthier et qu'une élection devra se tenir dans les quatre mois du présent avis.

2014-286 CHAUFFEUR DE MACHINERIE LOURDE.

Considérant que M. Régis Poitras a avisé la municipalité de Les Méchins qu'il ne pouvait plus à temps plein faire l'entretien des chemins cet hiver;

Considérant que le conseil municipal a reçu une demande d'emploi de M. Rosaire Gauthier pour opérer la charrue à neige;

Considérant que M. Rosaire Gauthier a été opérateur de la charrue à neige pour la municipalité de Les Méchins pendant la période de 2009 à 2013;

Considérant que le travail de M. Gauthier lorsqu'il était employé de la municipalité, a toujours été à la grande satisfaction du conseil municipal.

En conséquence, il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Benoît Frenette et résolu à

l' unanimité des conseillers présents:

Que la municipalité engage M. Rosaire Gauthier comme chauffeur de machinerie lourde (Camion à neige et le chargeur sur roues) et les conditions sont les suivantes :

- Pour le restant du mois de novembre 2014, M. Gauthier sera payé à l'heure, pour l'ouverture des chemins.
- Pour le mois de décembre 2014 jusqu'à la fin d'avril 2015, M. Gauthier recevra un montant fixe, basé sur 40 heures de travail par semaine.

Qu'un contrat de travail sera signé avec M. Gauthier et le maire et la directrice générale sont autorisés à signer ledit contrat.

Que M. Régis Poitras est engagé à temps partiel (Sur appel) comme chauffeur de machinerie lourde, lorsque M. Rosaire Gauthier aura besoin de ses services. M. Poitras sera payé à un taux de l'heure.

2014-287 **ENTENTE ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE LES MÉCHINS ET LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC/MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM) DU VOLET « L'ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS SUR LE RÉSEAU ROUTIER LOCAL ».**

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. André Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins conclut une entente avec le Gouvernement du Québec/Ministère des Transports du Québec », dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) du volet « L'Accélération des investissements sur le réseau routier local ».

Que M. Alain Dugas maire est autorisé à signer ladite entente.

2014-288 **ENGAGEMENT DE LA FIRME D'INGÉNIEUR POUR LE PAARRM.**

Il est proposé par M. André Isabel, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité engage Roche Ltée pour les honoraires d'ingénieur dans le dossier des travaux sur la route de St-Paulin (PAARRM). Le tout selon l'offre du 14 novembre 2014 au montant de \$ 6 000,00 plus taxes.

2014-289 **ENGAGEMENT DE LA FIRME POUR LES TESTS DE SOL POUR LE PAARRM.**

Il est proposé par M. Benoît Frenette, appuyé par M. Marcel Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité engage LVM Inc. pour les honoraires de tests de sol dans le dossier des travaux sur la route de St-Paulin (PAARRM). Le tout selon le courriel du 12 novembre 2014 transmis à M. Stéphane Godin de Roche Ltée., au montant de \$ 3 535,00 plus taxes.

2014-290

APPELS D'OFFRE PAR INVITATIONS ÉCRITES POUR LES TRAVAUX SUR LA ROUTE DE ST-PAULIN DANS LE CADRE DU PAARRM.

Il est proposé par M. André Isabel, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins demande des soumissions par invitations écrites pour les travaux sur la route de St-Paulin dans le cadre du PAARRM. Le tout selon les plans et devis préparés par la firme d'ingénieurs Roche Ltée.

Que Mme Lyne Fortin directrice générale est autorisée à procéder aux appels d'offres nécessaires pour les travaux prévus sur la route de St-Paulin.

2014-291

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

Il est 19h50 et il est proposé par M. André Isabel, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée.

Alain Dugas, maire

Lyne Fortin g.m.a. Directrice générale et
secrétaire-trésorière